

▶ 2 ANS APRÈS, ON EN A GROS SUR LE CPOM

Il y a deux ans, vous aviez été nombreux à vous former sur ce nouveau CPOM. Exit les conventions tripartites et le 70/30, il vous fallait vous familiariser avec une cohorte de textes sortis au cœur de l'hiver pour une application... immédiate !

Mais aujourd'hui, la réalité a rattrapé la fiction et les premiers CPOM sont entrés en vigueur. Comment se sont passées ces premières négociations ? Quelles ont été les difficultés des premiers directeurs à signer leur CPOM ? La tarte au CPOM est-elle indigeste ou incroyablement légère ?

Participez à notre nouvelle formation et bénéficiez du retour d'expérience de Katy Giraud qui a accompagné une quinzaine de CPOM sur tout le territoire français. Préparez-vous à la négociation de votre propre contrat : grille de diagnostic, modèles de fiches actions, principaux points de négociation et clauses incontournables, vous repartirez avec les trucs et astuces indispensables pour un CPOM sans pépins !



Une Formation par
Katy Giraud,
Consultante pour le cabinet Advisoria
spécialisé dans le médico-social et les CPOM



DATE

- Jeudi 24 janvier | PARIS



PROGRAMME

- **8h45 - Accueil des participants**
- **Commençons par se rappeler...**
 - L'obligation de signer un CPOM : les établissements à intégrer dans un même CPOM, le risque de sanction en cas de non-signature
 - Le calendrier de passage : la théorie... et la réalité !
 - Le retour sur les premières années de la réforme de la tarification : on fait les comptes !
- **Et si l'on comparait les pratiques ?**
 - Les grilles diagnostic utilisées pour préparer les CPOM : vive la diversité ?
 - Les fiches « objectifs » : un véritable catalogue à votre disposition
- **12h30 - 14h00 Déjeuner**
- **Préparez-vous, c'est votre tour !**
 - Un calendrier de travail resserré : anticipez !
 - L'importance (sous-estimée) du choix des indicateurs
- **Peut-on encore négocier ?**
 - Les clauses incontournables : vers une homogénéisation des CPOM ?
 - Les principaux points d'achoppement dans les négociations : le CPOM de la discorde ?
 - La négociation des moyens, oui, ça existe !
- **17h30 Fin de la journée**



- **Directeurs d'Ehpad**
- **Directeurs rés. autonomie**
- **Collaborateurs comptables et financiers,**
- **Chargés de mission dans les ARS et les Départements**



BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner par fax au 01 40 21 07 36 ou par courrier à EHPA Formation, 55 bis, rue de Lyon, 75012 Paris
Renseignements : Céline Gaonach - 01 40 21 72 11 - celine.gaonach@ehpa.fr

Prix : 1 journée - 390€

Ce prix comprend la formation, le repas et les documents.

Je m'inscris à la formation « 2 ans après, on en a gros sur le CPOM » qui aura lieu

à Paris, le jeudi 24 janvier 2019



Public visé : Directeurs d'établissement Collaborateurs comptables et financiers, Chargés de mission dans les ARS et les Départements - **Objectif de la formation** : Le CPOM, deux ans après. Se préparer à la négociation **Modalités de suivi, d'exécution et d'évaluation** : Questionnaire sur l'évaluation de la journée complété par les participants - Socle documentaire remis aux participants - **Méthodes pédagogiques** : Grille de diagnostic - Modèles de fiches actions - Débats - Exposés - Analyses de cas - Questions/réponses avec les participants. Formations d'1 journée - 7h00 - Conditions d'annulation sur demande - enregistrée sous le numéro 11 75 464 24 75, auprès du préfet d'Idf. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. À noter : la session sera annulée avant la date prévue si le nombre de personnes inscrites est inférieur à 15.

Mme M.

Fonction :

E-mail : Tél :

Adresse de facturation Public Privé

Nom de l'établissement :

Adresse :

E-mail : Tél :